

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 7
PUBLIC

Article de Fraternité matin intitulé « Nouvelle CEI : Le FPI et le ministère de l'intérieur
« trouvent » un consensus », daté du 5 août 2014

Nouvelle CEI: Le FPI et le ministère de l'Intérieur "trouvent" un consensus

mardi, 05 août 2014 19:13

Taille de police . . | [Imprimer](#) | [E-mail](#)



Crédits: DR

[05-08-2014. 20h00] A en croire le président du Fpi, le gouvernement n'est pas fermé à la mise en place d'un bureau consensuel. Car, il a pris acte de leurs revendications et fera en sorte qu'à la phase de concrétisation du bureau, celles-ci soient prises en compte.

Nouvelle CEI: Le FPI et le ministère de l'Intérieur "trouvent" un consensus

Après avoir critiqué la composition de la nouvelle Commission électorale indépendante (Cei), le Front populaire ivoirien (Fpi) et ses alliés ont donné leur accord pour y participer. Sortant d'un entretien cet après-midi avec le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hamed Bakayoko, à son cabinet, Pascal Affi N'Guessan a, au nom de l'alliance, indiqué que les discussions portent désormais sur la composition consensuelle du bureau de la Cei.

« Nous avons eu à nous exprimer pour dire que le texte qui a été adopté à l'Assemblée nationale, ne nous satisfait pas totalement puisqu'il y avait une question d'équilibre qui se posait. Et nous avons souhaité que pour corriger ce déséquilibre, le gouvernement et l'opposition s'accordent et discutent pour qu'il y ait un bureau consensuel », a indiqué Pascal Affi N'Guessan, président du Fpi. Il a par ailleurs ajouté qu'après les échanges, le principe d'un bureau consensuel a été acquis.

« Il s'agit pour le ministre d'État, ministre de l'Intérieur de faire en sorte que la Cei qui va être mise en place, puisse être consensuelle avec la participation des uns et des autres. Et donc sur cette base, nous nous sommes accordés et il est question que les jours à venir, nous puissions engager ce processus de manière à ce qu'à terme, nous puissions arriver à un bureau consensuel au niveau de la Cei », a-t-il expliqué.

A en croire le président du Fpi, le gouvernement n'est pas fermé à la mise en place d'un bureau consensuel. Car il a pris acte de leurs revendications et fera en sorte qu'à la phase de concrétisation du bureau, celles-ci soient prises en compte. « En contrepartie, l'alliance des forces démocratiques de Côte d'Ivoire fera sa part pour contribuer à la mise en place de ce bureau consensuel », a-t-il tranché.

Pour sa part, le ministre d'État, ministre de l'intérieur s'est félicité de l'ambiance de convivialité et de fraternité qui a prévalu avant d'indiquer que le plus important était la volonté affichée des différents partis d'aider le pays à aller de l'avant dans un esprit de responsabilité et de prise en compte des contraintes des uns et des autres.

« C'est un pas important que l'alliance marque son accord pour participer à la Cei. Elle a indiqué qu'elle souhaiterait que la Cei soit équilibrée et fasse objet de discussion consensuelle. Nous avons marqué notre accord pour travailler dans ce sens parce que l'intérêt de la Cei est de renforcer la démocratie et la confiance entre les partenaires », a-t-il ajouté.

Il ne s'agit pas, selon le ministre d'État Hamed Bakayoko, de faire une Cei dominée par un camp contre un autre.

Le bureau de cette Cei fera donc l'objet de discussion entre les commissaires et les partis qui désignent les membres afin qu'elle ait la confiance de tout le monde. Il a par ailleurs demandé à l'alliance de désigner ses membres le plus rapidement possible afin que les concertations s'amorcent pour arriver à ce consensus.

Ouattara Ouakaltio

Lu **1352** fois

Dernière modification le mardi, 05 août 2014 20:17

Tweeter

3

Like 23 people like this.

g+1

[Retour en haut](#)



Moses By Style STYLISTE

Tél: 08 54 5175
06 40 04 47 / 66 42 44 50

Toute
la collection **ici**

LIVRE A LA UNE



Bernard Zadi

Zaourou >

